



Strasbourg, le 24 novembre 2017

CDL-PL-OJ(2017)004ann
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

113^e SESSION PLÉNIÈRE
Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista
vendredi, 8 décembre 2017 (9h00-18h00) -
samedi, 9 décembre 2017 (9h00-13h00)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

Vendredi 8 décembre 2017

9h00-10h45

Session d'ouverture

Election du Président, des 3 Vice-Présidents et de 4 membres du Bureau ainsi que des Présidents des Sous-Commissions

Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe

Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise

Discussion et adoption des avis concernant des Etats

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Communication du Président

Le Président présentera ses activités récentes (voir le document [CDL\(2017\)042](#)).

3. Communication du Bureau élargi

La Commission sera informée des discussions qui auront lieu lors la réunion du Bureau élargi du 7 décembre 2017

4. Communication du Secrétariat

5. Election du Président, des 3 Vice-Présidents et de 4 membres du Bureau ainsi que des Présidents et Vice-Présidents des sous-commissions

Les mandats du Président, des Vice-Présidents, des membres du Bureau ainsi que ceux des Présidents et Vice-Présidents des sous-commissions arrivent à expiration. Lors de la dernière session d'octobre, la Commission a élu un Comité des sages chargé de préparer ces élections.

Le Comité des sages présentera la liste des candidats pour les différents postes à pourvoir. L'élection proprement dite aura lieu le samedi matin 9 décembre.

6. Coopération avec le Comité des Ministres

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec l'Ambassadeur Emil Ruffer, ancien Président des Délégués des Ministres, Représentant Permanent de la République tchèque auprès du Conseil de l'Europe, avec l'Ambassadeur Dmytro Kuleba, Représentant Permanent de l'Ukraine auprès du Conseil de l'Europe ainsi qu'avec l'Ambassadeur Keith McBean, Représentant Permanent de l'Irlande auprès du Conseil de l'Europe.

7. Coopération avec l'Assemblée parlementaire

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Anne Brasseur, ancienne Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et avec M. Philippe Mahoux, membre de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée.

Le projet d'avis conjoint sur la République de Moldova (Cf. le point 14) sur le cadre juridique régissant le financement des partis politiques et des campagnes électorales, entre dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

8. **Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Leen Verbeek, Président de la Commission de suivi du Congrès, sur la coopération avec le Congrès.

9. **Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise**

La Commission sera informée des suites données aux avis suivants :

Avis sur la loi XXV du 4 avril 2017 portant modification de la loi CCIV de 2011 sur l'enseignement supérieur national de la Hongrie ([CDL-AD\(2017\)022](#)) ;

Avis sur la révision de la constitution de la Géorgie, telle qu'adoptée par le parlement de la Géorgie en seconde lecture le 23 juin 2017 ([CDL-AD\(2017\)023](#)) ;

Mémoire *Amicus Curiae* pour la Cour constitutionnelle de l'Albanie relatif à la loi sur la réévaluation transitoire des juges et des procureurs (Loi sur la réévaluation) ([CDL-AD\(2016\)036](#)) ;

Avis sur les articles 216, 299, 301 et 314 du Code Pénal de la Turquie ([CDL-AD\(2016\)002](#)).

Les projets d'avis sur la République de Moldova (projet d'amendements à l'article 37 de la loi sur l'Avocat du Peuple – Dispositions financières) et sur « l'ex-République yougoslave de Macédoine » (voir les points 14 et 15) font suite à des avis précédents adoptés par la Commission concernant ces pays.

10. **Arménie**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Davit Harutyunyan, Ministre de la justice de l'Arménie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2017\)034](#)) sur le projet de loi constitutionnelle sur les référendums en Arménie ([CDL-REF\(2017\)049](#)), rédigé sur la base des observations de M. Endziņš, de Mme Khabrieva, de M. Maiani et de M. Vilanova Trias ainsi que de M. Vasil Vashchanka, expert de l'OSCE/BIDDH. Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis conjoint lors de sa réunion du 7 décembre 2017.

10h45-11h00

Pause-café

11h00-13h00

Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)

11. **Pologne**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant de la Pologne et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)035](#)) sur la compatibilité avec les normes du Conseil de l'Europe relatives à l'Etat de droit de la loi sur les tribunaux ordinaires ainsi que deux projets de loi visant à amender la loi sur le Conseil national du judiciaire et sur la Cour suprême de Pologne ([CDL-REF\(2017\)046](#), [052](#), [052Addendum](#), [053](#) et [053Addendum](#)), rédigé sur la base des observations de M. Barrett, de Mme Bazy-Malaurie, de M. Clayton, de M. Dimitrov et de M. Grabenwarter. La sous-commission sur le pouvoir judiciaire examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 7 décembre 2017.

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant de la Pologne, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)037](#)) sur la loi amendée de la Pologne sur le parquet ([CDL-REF\(2017\)048](#)), rédigé sur la base des observations de M.

Eşanu, de M. Hirschfeldt, de Mme Šimáčková, de Mr Sørensen et de M. Scholsem. La sous-Commission sur le pouvoir judiciaire examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 7 décembre 2017.

12. Ukraine

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Lilia Hrynevych, Ministre de l'éducation et des sciences de l'Ukraine, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)040](#)) sur les dispositions de la nouvelle loi de l'Ukraine sur l'éducation relatives à la langue d'éducation ([CDL-REF\(2017\)051](#) ; voir également le document [CDL-REF\(2017\)047](#)), rédigé sur la base des observations de M. Bartole, de M. Frenedo, de M. Velaers ainsi que de M. Robert Dunbar et de M. Rainer Hofmann (experts de la DG II). La sous-commission sur la protection des minorités examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 7 décembre.

13h00-14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30-16h00	<i>Etudes et rapports</i>
	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

13. Projet de rapport sur les circonscriptions (délimitation et attribution des sièges)

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de rapport ([CDL\(2017\)033](#)) sur les circonscriptions (délimitation et attribution des sièges), rédigé sur la base des observations de M. Barrett, de Mme Cleveland, de Mme Karakamisheva-Jovanovska, de M. Kask ainsi que de Lord Richard Balfé et de Mme Leontine Loeber (experts). Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet de rapport lors de sa réunion du 7 décembre.

14. République de Moldova

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Igor Vrenea, membre de la Commission Juridique, Nominations et Immunités, Parlement de la République de Moldova, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2017\)032](#)) sur le cadre juridique de la République de Moldova régissant le financement des partis politiques et des campagnes électorales ([CDL-REF\(2017\)044](#) et [045](#) ; voir également le document [CDL-REF\(2017\)020](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Dimitrov, de M. Frenedo ainsi que de M. van Dijk (expert de la Commission de Venise), de M. Fernando Casal Bertóa et de M. Richard Katz (membres du groupe d'experts de l'OSCE/BIDDH sur les partis politiques), de Mme Tatyana Hilscher-Bogussevich et de Mme Alice Thomas (expertes, OSCE/BIDDH) et de M. Alvis Vilks (expert, GRECO). Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis conjoint lors de sa réunion du 7 décembre.

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Igor Vrenea, membre de la Commission Juridique, Nominations et Immunités, Parlement de la République de Moldova, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)041](#)) sur le projet d'amendements à l'article 37 de la loi de la République de Moldova sur l'Avocat du Peuple – Dispositions financières ([CDL-REF\(2017\)050](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Err et de M. Sørensen. En outre, la Commission sera informée des suites données à l'avis sur la loi sur le médiateur de la République de Moldova ([CDL-AD\(2015\)017](#) ; voir également le document [CDL-REF\(2017\)054](#)).

16h00-16h15	<i>Pause-café</i>
16h15-18h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite) Développements constitutionnels concernant les Etats observateurs</i>

15. « L'ex-République yougoslave de Macédoine »

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant de « l'ex République yougoslave de Macédoine », et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)036](#)) sur trois projets de loi de « l'ex République yougoslave de Macédoine » : projet de loi relative à l'abolition du conseil d'établissement des faits ; projet d'amendements à la loi sur le Conseil de la magistrature ; projet d'amendements relatifs à la protection des témoins ([CDL-REF\(2017\)042](#)), rédigé sur la base des observations de M. Barrett, de M. Neppi Modona, de M. Ribičič et de M. Varga. Voir également l'avis relatif à la loi sur la protection de la vie privée et à la loi sur la protection des lanceurs d'alerte de "L'ex-République yougoslave de Macédoine" ([CDL-AD\(2016\)008](#)).

16. Développements constitutionnels au sein des Etats observateurs

Les représentants des Etats observateurs sont invités à informer la Commission des développements constitutionnels récents concernant leur pays.

Japon

L'Ambassadeur Takamasa Sato, Observateur permanent du Japon auprès du Conseil de l'Europe, s'adressera à la Commission.

19h15	Départ en bus de Venise (Piazzale Roma)
20h00	Dîner au Restaurant Eden, via Triestina 159 – Tessera Venezia http://www.edenvenezia.com
22h30	Retour à Venise

Samedi 9 décembre 2017

9h00-10h30	<i>Information sur les développements constitutionnels d'autres pays Coopération avec d'autres pays Coopération avec le Groupe des Etats contre la Corruption (GRECO) Elections</i>
------------	---

17. Information sur les développements constitutionnels d'autres pays

Espagne

M. Castella Andreu informera la Commission des développements relatifs à la Catalogne.

18. **Coopération avec d'autres pays**

Mexique

Mme Otálora Malassis informera la Commission des développements récents en cours au Mexique.

19. **Coopération avec le Groupe des Etats contre la corruption (GRECO)**

M. Marin Mrčela, Président du Groupe des Etats contre la corruption, s'adressera à la Commission.

5. (Suite) **Election du Président, de 3 Vice-Présidents et de 4 membres du Bureau ainsi que des Présidents et Vice-Présidents des Sous-Commissions**

La Commission est invitée à élire son Président, trois Vice-Présidents et quatre membres du Bureau pour une période de deux ans. La Commission est également invitée à élire les Présidents et les Vice-Présidents des sous-commissions pour une période de deux ans.

10h30-10h45	<i>Pause-café</i>
10h45-12h45	<i>Information sur les conférences et les séminaires</i>
	<i>Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques</i>
	<i>Rapport de la Sous-commission sur les Méthodes de travail et du Conseil scientifique</i>
	<i>Information relative à l'Association des anciens Membres de la Commission de Venise</i>

20. **Informations sur les Conférences et Séminaires**

La Commission sera informée des résultats et des conclusions des conférences et séminaires suivants :

- *Séminaire UniDem-Med (Alger, 7-8 novembre 2017) ;*
- *Forum mondial de la démocratie 2017 (Strasbourg, 8-10 novembre 2017) ;*
- *Conférence régionale sur «L'abus des ressources administratives pendant les processus électoraux: un défi majeur pour des élections démocratiques » (Londres, 9-10 novembre 2017) ;*
- *VII^e Congrès international de droit comparé « le national et l'universel dans le droit: de la tradition au postmodernisme » (Moscou, 1-2 décembre 2017).*

21. **Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques (7 décembre 2017)**

Le Président du Conseil informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 7 décembre 2017. La Commission pourrait être invitée à adopter le questionnaire sur les référendums ([CDL\(2017\)022rev](#)).

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

Les projets d'avis conjoints sur l'Arménie et la République de Moldova ainsi que le rapport sur les circonscriptions (délimitation et attribution des sièges) seront traités sous les points 10, 13 et 14 ci-dessus.

22. Rapport de la réunion conjointe de la Sous-Commission sur les méthodes de travail et du Conseil scientifique (7 décembre 2017)

Le Président de la Sous-Commission informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 7 décembre 2017.

23. Information relative à l'Association des anciens membres de la Commission de Venise

La Commission sera informée des activités de l'Association des anciens membres et membres suppléants de la Commission de Venise.

12h45-13h00

Session de clôture

24. Autres questions

25. Dates des prochaines sessions

Le calendrier des sessions de 2018 est confirmé comme suit :

114 ^e session plénière	16-17 mars 2018
115 ^e session plénière	22-23 juin 2018
116 ^e session plénière	19-20 octobre 2018
117 ^e session plénière	14-15 décembre 2018

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques auront lieu la veille des sessions plénières.

[Lien à la liste provisoire des participants](#)

[Lien à la liste des réunions](#)

[Lien au plan de table](#)